



HAL
open science

Vols domestiques, apparitions mariales et violences de guerre

Élisabeth Claverie, Emma Aubin-Boltanski, Franck Mermier

► **To cite this version:**

Élisabeth Claverie, Emma Aubin-Boltanski, Franck Mermier. Vols domestiques, apparitions mariales et violences de guerre. *Monde Commun*, 2023, N° 8 (1), pp.10-37. 10.3917/moco.008.0010 . hal-04101052

HAL Id: hal-04101052

<https://hal.science/hal-04101052>

Submitted on 10 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entretien avec Élisabeth Claverie, réalisé par Emma Aubin-Boltanski et Franck Mermier

Propositions de titres :

Vols de mouchoir, apparitions mariales et violences de guerre : les grands moments ethnographiques d'Élisabeth Claverie.

ou Vols domestiques, apparitions mariales et violences de guerre : les grands moments ethnographiques d'Élisabeth Claverie.

Q. : Du Gévaudan à l'ex-Yougoslavie, vos terrains et vos thématiques de recherche ont été variés. Pourriez-vous nous restituer votre parcours de recherche, nous expliquer comment s'est opéré le passage d'un terrain à l'autre, et en isoler les fils directeurs et les inflexions thématiques ?

EC : À la période de mes études - on sortait de 1968 et d'une idéologie que je partageais qui pouvait se résumer, en forçant le trait, de cette manière : « les campagnes innocentes versus les villes corrompues à la Rousseau », Pierre Lamaison et moi-même avons pris la décision de partir dans une région rurale, en France, pour effectuer nos enquêtes de thèse, et non pas en Afrique de l'Ouest comme initialement prévu. À l'époque, ce n'était pas courant, pour des anthropologues, de travailler en France. Toutefois, une grande enquête collective avait récemment eu lieu en Aubrac, au nord-ouest du département de la Lozère où nous avons choisi de nous rendre. On a pris un train et on est descendu à Marvejols. Marvejols parce que le nom était joli. C'était un voyage amoureux. Et on a débuté une enquête sur les familles paysannes des alentours. Mais on s'est vite rendu compte qu'on était incapable de poser des questions aux gens parce qu'on n'y connaissait rien. Il existait évidemment un décalage entre les paysans du rêve soixante-huitard et les agriculteurs et éleveurs lozériens réels. On a alors décidé de travailler sur des archives écrites, aux Archives départementales de Mende, pour prendre connaissance de cette région, la Margeride lozérienne.

Q. : Quelle a été la répartition des tâches entre Pierre Lamaison et vous-même sur ce terrain des archives et quelles « découvertes » avez-vous faites sur ce monde rural qui vous était inconnu jusqu'alors ?

On a eu la chance de rencontrer un conservateur merveilleux qui nous a donné un accès libre à ses archives. Il nous donnait des cartons et on les ouvrait nous-mêmes. Cet homme était très

libéral avec ses archives. On a fait un travail qu'il serait impossible de faire aujourd'hui. Pierre Lamaison s'est mis à étudier le système de parenté local. Il s'agissait de comprendre l'absence de consanguinité dans des aires extrêmement restreintes où le choix du conjoint était une problématique de l'époque. Comment trouver un conjoint alors qu'il y avait si peu d'opportunités dans une zone où les déplacements s'effectuaient à pied et où la distance d'une ferme à l'autre était de sept kilomètres ? On a fait l'histoire de toutes les familles d'une commune qui s'appelle Ribennes depuis la fin du 17^e siècle jusqu'à une grande partie du 19^e siècle. Sur des fiches INED¹, Pierre Lamaison reconstituait les familles à partir des états paroissiaux et des actes d'état civil et notariaux. Et moi, je travaillais sur les dossiers judiciaires d'ancien régime et du 19^e siècle. Je me suis vite rendu compte que les enquêtes de gendarmerie et les procès constituaient une source passionnante pour une ethnographe parce qu'ils donnaient beaucoup de détails de la vie quotidienne. En croisant nos sources avec Pierre Lamaison, on finissait par connaître jusqu'au surnom de chacun. Vous savez que le code antérieur à la révision du Code pénal contemporain s'agissant de la France considérait comme crimes des vols de mouchoir, des vols extrêmement légers, ce qu'on appelait les vols domestiques. En Lozère, les biens étant très rares, on était toujours à la limite de la faim au 19^e siècle. Donc chaque vol était considéré comme criminel et dénoncé comme tel à la gendarmerie qui enquêtait. Ces enquêtes sur le crime domestique étaient très fouillées et concernaient les cadets. Il faut préciser qu'il s'agit de sociétés dans lesquelles un seul membre de la fratrie, choisi par le père, hérite tandis que tous les autres sont au service de l'héritier ou l'héritière. Ce n'est pas nécessairement l'aîné c'est un des germains, un des enfants qui est choisi. Et donc à partir de là, notre premier étonnement a été de voir l'importance qu'on donnait aux vols domestiques et ce que c'était que de vivre dans des sociétés qui connaissaient très largement la faim puisque 85 % des habitants de cette commune, qui est une commune moyenne de Margeride, ne possédaient pas les cinq hectares de terre labourable nécessaires pour faire manger une famille de quatre personnes. Imaginez l'enjeu : un certain nombre des familles comptaient douze ou treize enfants même si quatre ou cinq mouraient à la naissance ou avant l'âge de 2 ans. Cela faisait en moyenne des familles de neuf enfants parmi lesquels un seul héritait. Non pas selon l'ordre des naissances, mais selon le choix du père ou de la mère quand celle-ci était héritière.

Les autres membres de la fratrie étaient domestiques chez leur frère ou leur sœur. Ceux qui n'étaient pas domestiques partaient « vaguer » jusqu'au Midi. On s'est rendu compte que ces

¹ Institut National d'Études Démographiques

sociétés qui étaient réputées et décrites comme stables, enfermées, étriquées n'ayant d'autre expérience que les petits nombres, leurs voisins et leurs voisines, étaient en fait mobiles en tous les cas s'agissant de la Margeride. Les gens vaguaient, à pied évidemment, entre la région de Marvejols et Marseille le plus souvent, et s'employaient tout le long de leur parcours avant de se retrouver en milieu urbain et de rentrer dans les grandes usines, chez les grands lainiers marseillais qui envoyaient des étoffes au Levant, au Liban, en Syrie, etc. Et donc le premier choc a d'abord été de constater ce qu'étaient ces situations démographiques eu égard à la pauvreté et au manque de terre. Et puis, un matin, vraiment un matin, le chemin de fer est arrivé et les trois quarts de la Lozère sont partis à Lyon ou à Paris, surtout à Paris. Le pays s'est brutalement vidé en 1907. C'était un phénomène démographique massif. C'est vrai de tout le Massif central et de la Lozère. Le train est arrivé un lundi matin à 8 heures et le mardi matin à 8 heures, il n'y avait plus personne dans le pays. Je ne me souviens plus des chiffres, mais c'est une proportion extraordinaire. Les paysans sont devenus des ouvriers et les fameux cafetiers auvergnats de Paris.

Ce qui nous a étonnés c'est de voir la violence intrafamiliale, entre germains, entre frères et sœurs d'abord puisque des situations de jalousie, de fort ressentiment étaient créées entre les frères et sœurs, car très peu avaient une dot. On ne pouvait se marier que si on avait un peu d'argent et donc on cherchait une personne compatible. Les héritiers épousaient des dotés. Les dotés s'épousaient entre eux. Le tiers restant, ceux qui n'étaient ni héritiers ni dotés partaient sur les routes. Ce qui a été un trait marquant dans ces sources pour nous, c'est de constater le degré de vagabondage. Ces gens formaient des hordes collectives de trente, quarante personnes qui partaient d'un petit village et arrivaient à Marseille en bande.

Donc cette France rurale était extrêmement mobile. Ce n'était pas le cas du premier cercle des grandes villes provinciales bien sûr, mais dans l'arrière-pays, à certaines périodes de chômage lorsque l'employabilité n'était plus suffisante, les gens partaient. Et en Lozère, notamment dans ce qu'on appelait le Gévaudan, il n'y a jamais eu d'activités industrielles. Il n'y avait guère que le tissage domestique : les familles avaient des métiers à tisser et vendaient leurs draps jusqu'à Marseille. La majorité de la population était donc très mobile, et cela jusque tard dans le dix-neuvième siècle. C'est sans doute la guerre de quatorze qui a arrêté ce mouvement d'exode rural. Pendant la guerre beaucoup sont morts, car les paysans étaient le plus souvent enrôlés dans des régiments de ligne c'est-à-dire sur le front. En conséquence, une proportion plus importante de personnes a eu accès à la propriété, à la nue-propriété. Dans ce pays, il est très important de savoir qu'il y a deux types d'accès à la propriété : d'une part, la « nue-

propriété », qui est pleine et entière et, d'autre part, la « jouissance » c'est-à-dire le fait d'avoir accès à des objets de la maison ou à des terres en tant que droit d'usage.

Quand je suis arrivée en Lozère en 1973, ma voisine qui ne savait pas où était Paris, qui n'était jamais allée même à Montpellier, était férue de droit. Elle connaissait le type de statut juridique de chaque mètre carré de terre de la région. C'était un droit du type droit des pays occitans, non coutumier, mais un droit écrit qui était transformé de village en village et chacun connaissait l'histoire du type de statut juridique de chacune des terres. Dans un des procès sur lequel j'ai travaillé, il y a quelqu'un qui accuse son frère de marcher comme un troisième fils alors qu'il n'est qu'un cinquième fils. C'est une façon de se comporter, de porter le corps ... le statut juridique nous paraît aujourd'hui quelque chose d'extrinsèque, mais c'était quelque chose d'extrêmement intime et il s'agissait de bien le maîtriser pour connaître le statut des personnes et donc la manière de tenir son corps.

Q. : Comment êtes-vous passée de la Lozère à vos enquêtes sur les apparitions mariales ?

Une voisine est venue me voir pour m'annoncer que la Vierge était apparue et qu'il fallait qu'on aille à Lourdes pour se purifier et qu'un car allait nous y amener. Ce voyage en car avec la commune a été le grand moment ethnographique de ma vie. C'est un pays d'éleveurs de vaches laitières et les éleveurs ne bougent d'ordinaire pas, car il y a les bêtes à traire journallement. Le village s'est organisé pour désigner ceux qui partaient et ceux qui restaient en échange de quoi on leur apporterait de l'eau de Lourdes. Je suis donc partie avec ce hameau à Lourdes. C'était un long trajet, on discutait dans le car et, tout d'un coup, un silence extraordinaire s'est installé. Je demande ce qui se passe. Et quelqu'un me murmure : « On passe dans les Cévennes, il paraît qu'il y a des protestants ». C'était extraordinaire de voir ça en 1977, ces gens silencieux, la tête baissée, persuadés qu'ils allaient avoir la tête coupée dans l'heure. Cette scène m'a permis de mieux saisir leur rapport au temps. Parce qu'effectivement les récits du type « ce que nous on fait les protestants à nous les gens de Margeride, à nous les gens du Gévaudan, à nous les gens du nord Gévaudan » sont racontés au présent : mes compagnons de voyage s'attendaient à ce que des Cévenols agressent le car. J'ai alors commencé à comprendre ce que c'est que l'histoire pour les gens, ce que leur fait l'histoire.

Pendant ce voyage à Lourdes, il a été question de l'apparition de San Damiano. On nous a parlé d'une paysanne de Plaisance en Italie qui s'appelait Mama Rosa qui refermait les plaies et avait vu la Vierge Marie flotter au-dessus d'un arbre fruitier. Tout de suite, ces femmes d'éleveurs qui ne quittent jamais leur village, même pour aller à Mende, se sont organisées pour mettre en place un car puis un train et un bateau et encore un train pour aller à San Damiano c'est-à-dire très très loin pour elles. Je les ai accompagnées. J'ai été très étonnée de voir comment les personnes à San Damiano traitaient toutes les consistances des personnes c'est-à-dire depuis les apparitions jusqu'à la voyante en passant par les autres présents. J'ai réalisé qu'il y avait quelque chose à regarder de plus près dans cette bande d'êtres qui comprenait la Vierge. Je me tenais à côté des personnes quand elles s'adressaient à la Vierge de San Damiano qui était représentée par une statue à taille humaine se trouvant à une centaine de mètres de l'arrivée des cars. En effet, cette façon de parler directement et de manière si engagée à la statue m'a interpellée.

Je ne connaissais pas bien ce monde religieux, ça m'a intriguée. Lorsque la Vierge apparaissait à la voyante de San Damiano, une foule importante se formait autour de celle-ci. L'apparition survenait quotidiennement à une heure précise et provoquait d'importants rassemblements. Donc, il fallait être là pour voir la voyante voir. L'enjeu pour la foule était de se trouver le plus près possible de Mama Rosa, même si la plupart du temps sa secrétaire répétait ce que la Vierge disait dans un micro. Mais, le but c'était d'en savoir un peu plus que les autres, c'était crucial. On faisait donc la queue auprès de la voyante, devant sa maison, pour la toucher et lui demander un aparté. On essayait de savoir ce qui était arrivé à des proches, une mère, un frère, un enfant, décédés. On demandait si ces personnes étaient près de la Sainte Vierge ou si elles étaient en enfer. J'ai découvert l'importance des notions d'enfer et de paradis, de proximité. La grande majorité des pèlerins étaient des femmes du bassin méditerranéen, de France et des États-Unis. Une forme d'inversion des rapports de genre se produisait. Ces femmes avaient un pouvoir d'action sur le sort final des leurs et pas les hommes. Ici les hommes ne savaient rien. Ils étaient des puissants impuissants. Je me suis rendu compte ensuite que ce que la Vierge donnait à Mama Rosa, en plus de pouvoirs de clairvoyance, c'étaient des pouvoirs de guérison. Et les gens la touchaient à cette fin.

Q. : Comment êtes-vous passée de San Damiano en Italie à Medjugorge en Bosnie-Herzégovine ?

À San Damiano, les gens m'ont dit « À Medjugorje, elle est là, tu pourras la voir. » Quelque temps après, je suis partie à Medjugorje avec une organisation spécialisée dans les pèlerinages et sur place j'ai fait la connaissance d'Iliana, une jeune croate de Bosnie qui est devenue ma traductrice. Grâce à cette interprète, j'ai pu observer de beaucoup plus près la vie des voyants, deux garçons et trois filles, et les compétences très particulières de la Vierge. La Vierge voit très clairement où sont vos proches décédés, à combien de distance de Dieu au paradis ... Il y a là toute une géographie du destin des âmes des proches. La préoccupation est de savoir si l'on peut encore, à force de prières d'intercession, changer la situation de ceux qui sont au purgatoire, une phase intermédiaire, dans laquelle les gens souffrent de terribles tourments : ils ne peuvent rien oublier et sont donc dans une grande souffrance morale. Et physique aussi. Je me suis intéressée à la géographie locale du purgatoire et à la description du tourment des âmes. Ceux qui s'approchent de certains voyants acquièrent une forme de prescience communicable à certaines conditions. Il faut que les voyants prient directement pour vous ou qu'ils vous désignent à la Vierge au moment de l'apparition.

Je me suis alors demandé si ces états, cette forme de géographie et de vision des choses adviennent uniquement pendant le pèlerinage pour chacun ou s'ils persistent également en dehors de cet espace. Qu'est-ce qui se maintient de ce type d'état lorsque les personnes rentrent chez elles dans un monde configuré sans être surnaturel localisé ?

Et là, j'ai réalisé que les personnes malgré ce que j'avais d'abord perçu comme une espèce d'excitation ont en fait très peur de revenir chez elles. Comment ces personnes maintiennent-elle cet état, cette conviction, de retour chez elles, dans un monde critique, loin des lieux où elles avaient vécu l'expérience, celle-ci se maintenait-elle ou s'éteignait-elle ?

J'ai travaillé sur ce sujet, mais je n'arrivais pas à formuler les questions sous lesquelles on m'aurait fait état de la capacité de maintien des surnaturels dans la vie ordinaire sans les appuis des collectifs qui se trouvent à Medjugorje ou à Lourdes. Je touchais à l'intimité des gens et mes questions étaient trop intrusives. Jusqu'au jour où une des personnes m'a dit, je ne sais plus comment j'avais formulé ma question, mais elle m'a répondu : « Ne vous inquiétez pas j'ai ramené une bougie ». Et je lui ai demandé : « Ah bon vous avez ramené une bougie ? » Elle m'a répondu : « Oui oui je l'allume quand je m'endors le soir, tous les jours d'ailleurs c'est la seule personne à laquelle je peux m'adresser. Je vis seule depuis que mon mari est mort et la seule personne avec qui je parle c'est ma bougie quand elle est allumée ».

Et là ça été la clé de compréhension de toute une situation dans laquelle les gens ont domestiqué une façon de s'adresser à leurs fantômes intimes relativement acceptable dans la situation laïque la plus quotidienne. Ce qui est vraiment intéressant, quand on travaille sur ces

objets, c'est d'essayer de comprendre la façon dont les personnes peuvent assumer leurs expériences - et jusqu'à quel point -, dans des situations laïques de type critique.

C'est beaucoup moins vrai aux États-Unis, mais c'est très vrai dans une situation à la française. Les gens doivent transformer leurs récits pour qu'ils soient admissibles et ils les transforment sous la forme mémorielle de la bougie qui devient un appui pour leur discours, qui leur permet de dévoiler quelques mots un peu transgressifs dans des situations laïques. Parler de la bougie permet de dire « ça m'aide à me souvenir de... ». Ce qui m'a alors intéressée c'est de travailler sur les différents statuts de ces objets substitutifs qui peuvent être aussi des icônes, des images pieuses que les gens mettent à l'intérieur de leur vêtement ou chez eux.

Q. ; Quels ont été les effets de la guerre en ex-Yougoslavie sur votre travail de terrain et sur les orientations de vos recherches ?

Quand je travaillais à Medjugorje, une ville catholique croate, j'allais régulièrement à Mostar une ville musulmane où vivait Iliana ma traductrice. Je sentais bien une hostilité entre les communautés, mais rien de plus. C'était pour moi comme en Lozère où un jour une femme m'avait dit à propos d'un village voisin de trois kilomètres : « là-bas ils n'ont pas le même climat ». J'avais mis cette hostilité sur ce plan.

Il faut dire qu'avant la guerre je ne savais pas vraiment où j'étais. J'avais suspendu la réalité géopolitique pour bien comprendre ce que les gens vivaient quand ils disaient être « chez la Vierge ». Ils étaient dans une terre particulière qui avait besoin de se défaire activement de toutes les localisations géopolitiques. Ils étaient « chez la Vierge », un lieu sans ces déterminations. Quand la guerre a commencé, j'ai bien été obligée de voir que Medjugorje se situait en Herzégovine, qu'elle était peuplée de Croates d'Herzégovine, d'une population paysanne pauvre avec beaucoup d'enfants. Dans cette société, les hommes étaient absents parce que beaucoup d'entre eux travaillaient en Allemagne. C'était un pays de femmes qui se débrouillaient pour cultiver une terre très pauvre. Et un matin, les hommes sont revenus et des milices, des groupes armés spontanés se sont constitués avec des éléments masculins de Medjugorje. Ces groupes armés étaient formés de paysans devenus des miliciens parmi lesquels des HOS (forces croates de défense), des miliciens d'extrême-droite habillés en noir. J'ai été confrontée à la brusque transformation de paysans en miliciens. Je me suis intéressée à la guerre et à la façon dont des hommes civils étaient agrégés ou engagés par des milices. Confisquée par la Serbie, l'un des États de la Yougoslavie, l'Armée populaire Yougoslave

(JNA) a envahi la Croatie, puis l'Herzégovine et toute la Bosnie. En tant qu'armée légitime nationale, la JNA était bien sûr soumise au droit de la guerre et en cas d'infraction à ce droit, les contrevenants pouvaient être sanctionnés. De jeunes garçons étaient enrôlés dans des milices qui combattaient aux côtés de l'armée nationale et finissaient par y être intégrés. L'armée yougoslave recrutait également des jeunes hommes et femmes comme « Volontaires ». Tous les hommes au-delà de 18 ans étaient des réservistes susceptibles d'être engagés. Avant l'attaque, le président serbe, Slobodan Milosevic s'était adressé à la population via la radio et la télévision en expliquant en résumé : « Si vous ne les tuez pas, ils vous tueront ». Les médias diffusaient des discours du type : « En Bosnie Herzégovine, on en veut aux Serbes, en Croatie aussi » ; « On ne cesse d'y tuer des Serbes ». Ces discours se basaient sur un incident qui a eu lieu le 2 mai 1991 dans un petit village qui s'appelait Bovo Selo. C'était en fait un banal conflit à la sortie d'un café. Un Serbe a été blessé, victime d'un Croate. Ces dénominations communautaires étaient nouvelles. Quelques semaines auparavant on aurait parlé d'un conflit entre Yougoslaves. À partir de là, il y a eu une propagande intense à la télévision, dans les journaux, des discours, des affiches ultranationalistes étaient collées partout. Le discours pan-yougoslave du régime de Tito a laissé place à un discours nationaliste serbe auquel a rapidement répondu un discours nationaliste croate et dans une moindre mesure et plus tardivement un discours nationaliste bosniaque. La catégorie les « Musulmans » dans la Yougoslavie titiste, laïque, communiste n'était pas usitée. D'ailleurs, l'islam n'était pas pratiqué ou alors secrètement par une minorité comme l'étaient aussi le catholicisme et l'orthodoxie. Il y avait une stratégie de la crypte. Avec la guerre, et le nationalisme serbe, puis croate, l'appellation les Musulmans avec un grand M s'est diffusée dans tous les discours à visée ouvertement dépréciative.

Q. : Quelle a été la place de la Vierge de Medjugorje dans cette guerre ?

Quand la Vierge est apparue, elle a été très vite accusée, en particulier, par les Serbes au pouvoir d'être une Vierge « fabriquée » par les nationalistes croates. Parmi ces derniers, une lecture apocalyptique de la période communiste a commencé à se répandre. Les quarante ans du communisme étaient désignés par l'expression « Les quarante ans du désert » par les Franciscains qui dirigeaient le sanctuaire de Medjugorje. Les résurgences nationalistes étaient littéralement intriquées avec les résurgences religieuses.

Les Franciscains qui étaient très présents en Herzégovine avaient été empêchés de vivre dans leur monastère, et avaient été persécutés, brûlés vifs pendant la période titiste. À Medjugorje,

on considérait les Franciscains comme des saints et des martyrs. Sur les murs de la ville étaient collées des photos des martyrs franciscains tués par les troupes communistes. L'instrumentalisation de leurs meurtres a d'ailleurs enrôlé des motifs ultranationalistes.

Au même moment, toute la population de Medjugorje et de la Bosnie-Herzégovine s'est mise à chercher des fosses communes dans les failles de karst. Les morts du passé, jusque-là tus, ressurgissaient. On a trouvé des ossements de personnes certainement tuées par les communistes, mais aussi énormément de gens tués, durant la Seconde Guerre mondiale, par des oustachis (miliciens croates séparatistes et pro-nazis) qui avaient construit de grands camps de concentration où des centaines de milliers de communistes serbes ont péri.

Q. : Pouvez-vous revenir sur le travail de recontextualisation que vous avez effectué après le déclenchement de la guerre ?

Dans un premier temps, je me suis efforcée de décontextualiser la Vierge le plus possible. C'est-à-dire que j'ai retiré sciemment toutes les bornes d'un géographe ou d'un historien parce que je voulais décrire le pays de la Vierge, c'est-à-dire le pays des locaux et des pèlerins, de ces gens qui encadraient cette Vierge, qui la voyaient, qui discutaient avec elle. Mon terrain n'était pas sous contrainte géopolitique. Mon combat était contre les ironistes qui disaient : « Ces gens qui voient la Vierge sont des crétins parce qu'ils sont ouvriers, ou bien ce sont des malades mentaux ». Ce que j'ai voulu faire c'est banaliser cette Vierge, ce qu'elle dit à untel, ce que madame X lui répond sans caractériser le phénomène sociologiquement, ni psychologiquement. J'ai retiré les imputations contextuelles. Et puis ensuite, quand la guerre est arrivée, la Vierge a d'emblée été sous accusation d'être croate et oustachie. Mais ça, je ne l'ai pas compris tout de suite. C'est que je ne connaissais pas le croate, ce qui rendait difficile l'appréhension du contexte sociologique. Tant que je travaillais dans le pays de la Vierge, cette question de la langue n'était pas un problème, car avec les pèlerins français, anglais, américains ou allemands, je pouvais échanger. Je ne voyais pas de déperdition parce que je travaillais sur les pèlerins. Et la langue de la Vierge je la comprenais puisqu'on me la traduisait... Pendant les apparitions, une femme traduisait la voyante dans toutes les langues. Donc je n'étais pas gênée puisque je ne voulais pas être en Croatie ou en Bosnie. Et puis évidemment quand les groupes armés sont arrivés à Medjugorje j'ai bien été obligée de me dire : « Ce n'est plus très soutenable ton truc ». J'ai alors déployé un effort considérable pour m'intéresser à ce pays. J'avais des amis, je vivais chez les gens, je me suis rapprochée d'Iliana et de sa famille. J'ai voyagé dans tout le pays et la situation bosniaque, la Serbie, les

Balkans ont commencé à apparaître comme des réalités que je devais prendre en compte. Il a fallu la guerre, l'arrivée de groupes armés pour que je réinterprète la Vierge, j'ai compris que c'était une sorte de drapeau pour les populations croates d'Herzégovine. J'ai commencé à lire des ouvrages relatant l'histoire des Balkans, et grâce à des amis comme l'anthropologue Galia Valtchinova², j'ai pu obtenir un récit politique. Il m'est arrivé une histoire personnelle. Un jour, j'allais à pied de l'église de Medjugorje vers le village des voyants. J'étais sur un petit chemin rocailleux quand une voiture s'est arrêtée. Ses occupants m'ont dit qu'ils allaient me raccompagner. Je suis montée dans la voiture et j'ai senti une peur terrible monter parce que je me suis rendu compte que c'étaient des paramilitaires, rasés, terrifiants et qu'on n'allait pas dans la bonne direction. Et là évidemment, la compréhension que j'avais jusque-là de cet être singulier qu'est la Vierge a volé en éclats. Tout à coup je suis passée dans une autre dimension, il me fallait comprendre le rôle de la Vierge dans la mobilisation guerrière. Ces hommes ont fini par me laisser au milieu de nulle part. Quand j'ai vu les braves petits garçons devenir des grands gaillards paramilitaires, puis les forces extrémistes croates et l'arrivée des troupes serbes, ensuite les forces de l'ONU qui nous protégeaient, j'ai eu un choc. Je me suis retrouvée sur un théâtre de guerre alors que j'étais jusque-là avec ma Sainte Vierge. Comment l'esprit vient aux idiots ? En voyant des bottes... J'ai alors embrayé sur des questions concrètes : qui étaient les groupes armés ? Qu'est-ce qu'un supplétif ? Un Volontaire ? Et là, j'ai changé complètement de sources. Rafaëlle Maison m'a donné mon premier traité de droit international, puis j'ai rencontré Marianne Saracco. Ces deux juristes m'ont donné accès, l'une au Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), l'autre à la Cour Pénale Internationale (CPI). Je me suis installée deux ans à La Haye, où se trouvent ces deux instances judiciaires, pour assister tous les jours aux audiences et écouter les témoins, je suis ensuite retournée à la CPI à un poste d'observatrice auprès d'un juge et de son équipe, pendant dix-huit mois.

Q : Vous êtes arrivée sur ces deux terrains que sont la CPI et le TPIY, par ces deux juristes. Comment une ethnologue travaille-t-elle dans ces deux instances ? Pourrait-on tracer un parallèle entre votre étude sur le Gévaudan à partir d'archives judiciaires et votre travail sur le TPIY et la CPI ?

² Historienne et anthropologue bulgare (Académie des sciences de Bulgarie et membre associée du CETOBaC) qui a travaillé sur l'ethnicité et les frontières identitaires dans les Balkans, ainsi que sur les régimes alimentaires, les pèlerinages, le culte des saints et le nationalisme.

C'est peut-être de la reconstitution ex post, mais il y a effectivement un lien fonctionnel entre ces deux terrains : celui de la violence entre voisins. Mon travail sur le Gévaudan m'a appris que les sources judiciaires sont une source extraordinaire pour entrer dans le détail de la vie quotidienne d'un collectif. Cette source documentaire m'a frappée par son extraordinaire richesse. Je ne pouvais pas interroger directement un milicien tueur... Ah oui, c'est vrai je l'ai fait deux fois... mais enfin pour faire une enquête sérieuse, il fallait que j'en rencontre plusieurs et je ne pouvais pas courir après tous les criminels de guerre bosniaques et serbes. Quand j'ai décidé d'enquêter au TPIY, je savais, en ayant travaillé sur les archives des tribunaux français, que construire un acte d'accusation, trouver des auteurs de crimes, qualifier ces crimes, analyser une fosse, mais aussi et surtout une scène de crime de masse était une très lourde tâche pour les enquêteurs et les experts, à la fois matérielle et psychologique. Il s'agissait d'aller chercher des pelleteuses, de trouver et d'ouvrir des fosses. Et je savais, parce que j'avais travaillé sur le judiciaire que les enquêtes à charge et à décharge sont un très long processus qui laisse des traces documentaires écrites. Il me semble que j'ai compris assez vite que former une accusation au pénal est un acte extrêmement rigoureux qui demande un grand nombre de procédures policières et judiciaires. Des enquêteurs spécialisés qui savent lire une fosse, un village brûlé sont mobilisés. J'ai rencontré Jean-René Ruez, un très grand enquêteur de la police française, qui a travaillé sur Srebrenica, un homme de courage et de génie qui a ensuite énormément souffert de ce qu'il a vu. Il m'a expliqué ce qu'est le travail de l'enquête en matière de crimes de masse. La question principale, un peu comme pour le Rwanda, c'est le nombre des auteurs. Il peut y avoir des milliers et des milliers d'auteurs qui sont des gens tout à fait ordinaires, des civils non pas des militaires. La première étape consiste à identifier ces auteurs, et, dans un second temps à déterminer les responsabilités précises de chacun. **C'est dans ces années que j'ai rencontré le sociologue Luc Boltanski avec lequel j'ai vécu presque trois décennies, avec qui j'ai beaucoup parlé, discuté, et à qui l'on doit la création d'un laboratoire longtemps très actif et inventif, le GSPM, (groupe de Sociologie Politique et Morale), désormais renommé le LIER.**

Q. : Pouvez-vous évoquer la relation existant entre l'émotion ressentie sur le terrain et le surgissement de nouvelles questions de recherche ?

Il me semble que tout est parti quand j'ai vu Mostar, la grande ville proche de Medjugorje en ruines encore fumantes. Du jour au lendemain, Mostar s'est retrouvée en ruines. Et puis j'ai

vu comment des civils que je connaissais, devenaient des combattants. J'avais connu ces univers pacifiés dans un temps ordinaire. Ce qui m'a le plus frappée c'est la rapidité et la facilité avec lesquelles une situation pacifique peut s'enflammer au gré de simples discours incitateurs. C'est pour cela que j'ai très peur quand je vois la montée du Front national en France. Ma question initiale était : comment est-il possible qu'une ville où je suis allée il y a quelques jours faire le marché soit aujourd'hui détruite ? C'est une émotion de stupeur. Je pense que la guerre pour beaucoup de gens c'est ça. Comment est-ce qu'un voisin, ce « cher Raymond » devient « Raymond le Terrible » ? Comment est-ce arrivé ? On voit monter des tensions dans les discours. On entend des gens dire « ces salauds de Serbes », « de Musulmans », « d'Ukrainiens », sans imaginer qu'ils pourraient recourir aux armes. Comment passe-t-on de ces discours, certes haineux, mais aussi banals et ordinaires à la réalisation de crimes de masse ? Comment passe-t-on de la formulation d'insultes racistes à l'acte de tuer ? Comment en vient-on à brûler une maison où on venait prendre le thé la semaine précédente ? Parce que bien évidemment, une même personne peut tenir des propos racistes et affirmer dans une même phrase avoir un ami bosniaque ou serbe.

Q. : Peut-on tracer un parallèle entre la sélection des récits mémoriels à des fins de propagande nationaliste et leur reprise dans la sphère médiatique. C'est aussi ce qui se passe aujourd'hui dans la guerre menée par Poutine contre l'Ukraine. Est-ce un phénomène que vous avez rencontré dans d'autres conflits ?

En ex-Yougoslavie, étaient énoncées au présent des allusions à des conflits passés toujours attribués aux « Turcs », à l'Empire ottoman... Ah l'Empire ottoman ! Moi j'ai cru en arrivant à Medjugorje que l'Empire ottoman c'était la semaine dernière ! Quand je suis arrivée, les gens me parlaient de l'Empire ottoman au présent. À l'époque je ne connaissais rien de cette histoire. « Ils nous ont fait ça sous l'Empire ottoman », me disait-on. C'était la même chose pour la période de la Seconde Guerre mondiale : les confrontations entre fascistes oustachi et Partisans communistes -ici on retenait surtout l'épisode des moines franciscains brûlés vifs par les Partisans- m'étaient racontés au présent. Il y a des occurrences langagières très fréquentes où ce présent est là, rappelé également par des monuments, des églises, des objets mémoriels. Tout cela pris ensemble fait masse.

Les Serbes et les Croates considèrent les musulmans de Bosnie comme des femmes, des minables, des faibles, des efféminés. Ce sont des sociétés extrêmement machistes et virilistes. Et puis l'aBIH (Armée de la Bosnie-Herzégovine) a été créée en 1992. Avec Nasser Oric, le

défenseur de Srebrenica, cette image a changé. L'ABIH a connu de grandes victoires militaires et Nasser Oric a protégé Srebrenica et les villages alentour. Oric et ses hommes ont accompli des conquêtes militaires de très haut vol. Cela a rendu ces injures absurdes. D'autant que, par contraste et malgré la propagande, la façon dont les gens avaient été tués à Srebrenica par les Serbes était tout sauf brave. Les gens qu'on faisait monter dans les cars étaient des femmes âgées, des enfants, des populations civiles hébétées qui n'avaient plus à manger depuis des mois, étaient affaiblies, et n'avaient rien de terribles soldats. On les a fait monter dans des cars soi-disant pour les évacuer de Srebrenica. En réalité, ils ont été abattus par les milices et l'armée officielle serbe quelques kilomètres plus loin. Cet acte de tuer des femmes âgées et des gamins a changé la façon dont les forces Serbes étaient perçus. C'était vers la fin de la guerre en 1995. Ce crime a ouvert la porte à des investigations conduites par des personnes privées qui n'étaient pas du tout du tribunal, des enquêteurs qui travaillaient pour des ONG. Des personnes comme Amor Masovic ont commencé à chercher qui était dans les fosses, et ceci des deux côtés de la frontière, sans distinction. Des fosses individuelles et des fosses communes ont été ouvertes. Ces enquêtes ont permis de déterminer que l'armée serbe n'avait pas tant combattu des hommes en armes, mais qu'elle avait participé à des tueries de villageois, aux côtés des milices. L'armée elle-même s'en était prise à des civils, des enfants, des femmes âgées, ce qui va à l'encontre du droit de la guerre. Le travail d'enquête de gens comme Amor Masovic ou encore Jean-René Ruez a été extraordinaire.

Évidemment, durant les audiences du TPIY les auteurs de ces crimes se défendent en disant : « On est des combattants, on se battait contre des combattants ». Ajoutons que les viols étaient très fréquents. On s'en est rendu compte assez vite d'ailleurs puisque le viol a été revendiqué publiquement par certaines milices croates et serbes. En tout cas, le meurtre systématique de la population civile a pu être démontré, prouvé, dès l'ouverture des fosses.

Q. : La question se pose de la validité de certains témoignages, pour monter une procédure.

Dans la phase enquête de ces procédures criminelles, les enquêteurs du procureur se sont heurtés, comme toujours, à la disparité des témoignages, disparité qu'il fallait tenter de comprendre. Par exemple, un homme rentre dans une maison et tue ses habitants. Les survivants et les voisins immédiats relatent des faits différents. Pour surmonter cette difficulté, le TPIY a établi des protocoles de preuves au standard très élevé appelées « preuves au-delà de tout doute raisonnable ». Ce sont des procès contradictoires, les preuves doivent

être solides, les faits recoupés. Par exemple en Ukraine en ce moment, il y a de nombreux enquêteurs du procureur de la CPI. Évidemment en enquêtant sur cette situation, ils vont découvrir que des Ukrainiens ont également commis des crimes de guerre, mais ce ne sont pas eux les agresseurs initiaux et ce point est crucial pour le cadre général de l'accusation. Le premier enjeu est de savoir quel est l'auteur de l'agression initiale. Pour ouvrir une enquête, il faut produire un agresseur dûment caractérisé par ses paroles et ses actes, car c'est sa responsabilité individuelle qui est seule en cause. Le TPIY et la CPI ne jugent que des personnes et non pas des États. Il y a cependant une autre Cour, la CIJ (La Cour Internationale de Justice) qui est aussi située à La Haye qui travaille elle sur la responsabilité des États. La CPI ou le TPIY travaillent sur la responsabilité individuelle des auteurs de crimes. Même s'il y a plusieurs perpétrateurs pour un même crime - par exemple l'attaque d'un village -, on n'allègue pas « l'entreprise criminelle commune », mais la responsabilité individuelle et personnelle de chacun des membres du groupe. On parle de coauteurs ou de complices. Il faut identifier un auteur et les personnes avec lesquelles il a agi. Il faut pouvoir déterminer la responsabilité individuelle de chacun et le type de lien qui unit ces auteurs. Est-ce un lien de subordination et faut-il alors invoquer la responsabilité du supérieur hiérarchique ? Ce sont des tueurs qui agissent en groupe, mais la CPI, visant des auteurs individuels, va leur demander ensuite avec qui ils ont agi, et à quel titre : en tant que supérieur hiérarchique ? En tant qu'ami ? Ce sont des scènes de crimes de massacres de masse, mais la question reste : quel auteur singulier a fait quoi ? Tandis que la CIJ, elle, travaille sur des mécanismes étatiques.

Au TPIY, on s'est rendu compte qu'en ex-Yougoslavie le nombre de femmes analphabètes était énorme. Les juges leur posaient des questions précises. Par exemple, sur la direction des tirs : « Venaient-ils du nord ou du sud ? » Autre question : « Avez-vous fui vers le nord ou le sud ? », quand ? à quelle heure ? Ces interrogations provoquaient souvent l'hébétéude des témoins. On n'avait pas le droit d'avoir des cartes dans beaucoup de régions de l'ex-Yougoslavie pendant le régime titiste. Le procureur a fini par comprendre que les femmes ne savaient pas lire les cartes et qu'elles n'avaient pas de montres et donc aucune idée de l'heure où s'était produite une attaque. Or pour prouver les faits, ces éléments - heure et lieux- sont essentiels. Ces femmes étaient incapables de se situer précisément dans les termes attendus par le juge. Le droit n'est pas très souple, mais il a tout de même fallu dans certains cas prouver des faits sans heure ni lieu géographique, sans tout ce qui est circonstanciel dans une preuve.

Il y a une chose dont je n'ai pas parlé... Un point important de la guerre. Pas seulement au Rwanda et au Congo, mais aussi en Bosnie et en Russie. C'est la dénégation. Parce que ce qui est intéressant dans cette procédure, c'est qu'elle est contradictoire. Le témoin de l'accusation est contre-interrogé par la défense et réciproquement. « Je n'étais pas là », disent presque systématiquement les auteurs pourtant confrontés à des preuves documentaires et à des descriptions de témoins. Certains finissent par avouer, mais la plupart nient. L'énième témoin racontera la même scène, nommera les auteurs, et toute la documentation sera avérée et, pourtant, certains continueront de dire : « Je n'étais pas là et je ne savais pas ».

Q. : Pensez-vous que la guerre en Ukraine puisse raviver les tensions dans les pays de l'ex-Yougoslavie ?

Les Serbes, pendant le conflit en Bosnie, étaient alliés avec les Russes. Il y avait beaucoup de milices russes en Serbie pendant la guerre en Yougoslavie. Les liens entre Russes et Serbes sont très forts, ils partagent culturellement beaucoup de choses. Par exemple, les Serbes écrivent en cyrillique comme les Russes, contrairement aux Croates et aux Bosniaques qui ont adopté l'alphabet romain. Les Serbes sont orthodoxes et se revendiquent surtout de l'orthodoxie russe.

Pour ce qui est de la guerre en Ukraine et de son impact en Bosnie-Herzégovine, il semblerait que les inquiétudes soient très vives et que les milices fassent leur retour. Les gens ont peur que les tensions se ravivent. L'ambiance est à fleur de peau. Le statut de la fédération croato-musulmane est très fragile. La façon dont le pays a été fractionné est absurde. Le morcellement s'est fait sur la base d'un décompte : on a compté les villages où il y avait un peu plus de Serbes que de Croates, un peu plus de musulmans que de Croates.

Q. : Vous travaillez depuis plusieurs années sur le Congo. Pourriez-vous évoquer certaines particularités de ce conflit ?

Au cours de la deuxième guerre du Congo (1998-2003), l'armée officielle comme les différents groupes rebelles vivaient de vols et de pillages. J'ai précisément documenté le phénomène de multiplication des groupes armés dans les années 2000. L'histoire est souvent la même : une dissension entre un chef et un sous-chef provoque une scission, un nouveau groupe armé se forme. Ces deux groupes finiront par eux-mêmes se subdiviser en plusieurs,

etc. On aboutit à un très grand nombre d'armées irrégulières auxquelles s'ajoute une armée officielle qui d'ailleurs se comporte comme une troupe irrégulière, vivant de pillages et de vols sur la population locale, avec un mépris énorme pour celle-ci. Ce sont les femmes qui paient le prix fort parce qu'elles ont la responsabilité des enfants et notamment des enfants en bas âge. Le nombre de femmes abattues à moins de 100 mètres de leur village pendant leur fuite est considérable...

En ce moment je travaille sur le déroulé de la fuite. Très souvent au Congo, quand les tueries commencent, les femmes sont dans leurs maisons ou dans leurs cours. Elles entendent les cris, les armes automatiques, mais ne voient pas ce qui se passe. Elles fuient sans même avoir une vision circonstanciée de ce qui se passe. Généralement les hommes sont déjà partis, parce qu'ils sont les premières cibles. C'est eux qu'on cherche à tuer d'abord. En conséquence, les jeunes hommes, les combattants qui pourraient protéger les femmes ne sont pas là. Ces femmes avec enfants doivent courir et se cacher dans la forêt dense où elles ne rentrent jamais d'habitude. Assignées au jardin dans leurs villages, elles ont une connaissance géographique et sociale limitée au proche. Les hommes s'aventurent parfois dans la forêt pour le travail du bois, mais les femmes non. Quand elles ont réussi à fuir, elles documentent devant le tribunal la tuerie et puis la fuite. Ce sont des récits de personnes impuissantes, la plupart fuyant à courte vue. Parfois elles sont en groupe, mais elles se perdent et finissent par se disperser. C'est une situation qu'on retrouve au Rwanda que documente très bien la thèse de Violaine Baraduc³.

La situation de fuite en Bosnie était assez similaire : quand une femme fuit avec ses enfants pourchassés par des hommes armés, très vite elle se retrouve dans l'incapacité de se nourrir et de se cacher.

Q. : Que pensez-vous de la notion de guerre civile et l'utilisez-vous dans le cadre de vos recherches qui se sont étendues au Rwanda et au Congo ?

Au tribunal, les récits qui évoquent le passage de la paix à la violence sont très souvent énoncés dans la temporalité d'un « tout à coup » même si une grande partie de ce que les témoins disent à la cour est destinée à expliquer les conflits. Ils diront par exemple, « *tous* ces

³ Thèse d'ethnologie en préparation à l'EHESS : « Crimes féminins pendant le génocide des Tutsi rwandais. Logiques et stratégies de reconstruction d'une parole coupable entre enjeux carcéraux, politiques et mémoriels ».

Serbes sont des traîtres », « *tous* ces Croates sont ignobles ». Mais ces saillies haineuses sont entrelacées avec des propos du type : « on prenait des cafés ensemble » ou « je n'ai pas de meilleure copine que cette Croate ». Et « tout à coup » c'est l'embraselement. Le motif du « café ensemble » s'efface pour laisser toute la place au motif de « ces traîtres de Serbes, de Croates, de Bosniaques », etc.

Pour qualifier ce type de conflit, je suis très opposée à l'usage de la notion de guerre civile parce qu'en première intention elle dessine une image de symétrie. Elle donne l'impression qu'il s'agit de forces symétriques qui se battent entre elles, alors qu'en réalité ce sont des gens armés qui s'en prennent à des gens non armés. De plus, qu'il s'agisse de la guerre au Congo, en Centrafrique, en Croatie ou en Bosnie, les témoins qui comparaissent dans les tribunaux internationaux sont le plus souvent très réticents à employer cette notion. Il y a eu une époque où les juges et même le procureur parlaient de « guerre civile » dans l'acte d'accusation, mais ça n'a pas duré longtemps. Le travail du droit pénal international c'est de caractériser précisément les crimes commis en période de conflit armé. D'une certaine façon la notion de guerre civile oblitère ce travail de caractérisation et entretient un flou. Le droit pénal international parle de « conflits armés internes » et de « conflits armés internationaux » ou encore de « conflits armés internes en cours d'internationalisation ». Ces contextes sont importants parce qu'ils peuvent modifier les incriminations.

De plus, le qualificatif « civil » contribue à entretenir un flou problématique. Que signifie-t-il exactement ? Une guerre peut-elle être « civile » ? Je l'ai déjà dit, il peut y avoir des auteurs qui sont des gens du village ou du quartier tout à fait ordinaires, des civils non pas des militaires. Une même personne non armée le matin peut l'être quelques heures plus tard. La première étape d'un procès consiste donc à identifier ces auteurs, et, dans un second temps à déterminer les responsabilités précises de chacun. Ce qui est important en droit c'est l'état armé ou pas de la personne au moment du crime. Le rôle du procès sera de déterminer si telle personne était armée ou pas au moment du fait incriminé.

Une anecdote pour finir qui permettra peut-être de comprendre ce flou. Quand j'étais petite, je vivais sur une base militaire. Mon père était aviateur. Nous avons vécu sur des bases en Allemagne, à Madagascar, et ailleurs. Et on était entouré de barbelés. Je pensais qu'on était des gens très gentils, inoffensifs, menacés par des gens très méchants qu'on appelait des « civils » dont il fallait qu'on se protège. Un jour mes parents ont voulu m'emmener à

Strasbourg. Il a fallu me tirer de dessous la table parce que j'étais terrifiée à l'idée de me rendre dans un endroit bourré de civils.